

# Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

à la Diète de Stans (poésie) : Louis GROSS. — La mystique chrétienne : Fernand HAYWARD. — Les leçons d'un anniversaire : Paul BONDALLAZ. — M. Antoine Hartmann : P. B. — Les deux blessés (Nouvelle) : J. M. — Le Reboutou (feuilleton). — Bibliographies. — Connaissances utiles. — Recettes de cuisine. — Jeux d'esprit.

Ce numéro, spécialement consacré au V<sup>me</sup> centenaire de la naissance du B. Nicolas de Flue, contient de superbes illustrations.

\* \* \*

*Feuillets de pédagogie musicale*, organe officiel de la Société pédagogique suisse de Musique. Les « Feuillets » paraissent 24 fois par an, un numéro au commencement et un au milieu de chaque mois. — Prix de l'abonnement annuel en Suisse : 8 fr. 35. — Editeur : Hug, frères & C<sup>o</sup>, Zurich.

N<sup>o</sup> du 15 mars. — *Sommaire analytique de la partie allemande* : Deux nouvelles contributions, variations sur le thème « Et pourtant je savais parfaitement à la maison ». Et parmi les petites nouvelles, un compte rendu des auditions de l'« Ecole de musique » et du « Conservatoire » de Bâle ; une protestation d'un « Suisse » au sujet d'une intervention auprès du Conseil fédéral sur l'invasion des virtuoses étrangers dans notre pays ; des notes sur la prochaine réunion de l'A. M. S. à Bâle ; sur l'exécution à Berlin de Lieder nouveaux d'O. Schœck, par Ilona Durigo ; sur un récital d'œuvres de K.-H. David (Bâle), à Berlin également, etc.

*Sommaire de la partie française* : Romain ROLLAND : Hændel, musicien dramatique (Le premier séjour en Italie). — Jules MARMIER : Antoine Hartmann. — Musique et musiciens : Suisse, étranger, chez les éditeurs.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**Suisse.** — Sous le patronage de l'Association populaire catholique suisse, une commission a rédigé un projet de statuts pour l'établissement d'un Kartellverband de toutes les sociétés scolaires catholiques de la Suisse. Une réunion de délégués a eu lieu le 29 mars dernier, à l'Hôtel-Union, à Lucerne, pour discuter le projet élaboré. Elle a été présidée par M. le conseiller d'Etat Hans von Matt, Directeur de l'Instruction publique. Dix-sept délégués étaient présents, venus de différents points de la Suisse allémanique, française et italienne ; ils représentaient la Société des maîtres d'école et pédagogues catholiques suisses, la Société académique de Fribourg, l'Association catholique des maîtres de l'enseignement secondaire suisse, la Société catholique des institutrices suisses, la Société catholique suisse d'éducation, les Sociétés scolaires d'éducation de Fribourg et du Tessin.

Le Kartellverband a pour but de réunir dans une coopération méthodique toutes les forces agissantes dans le domaine

de l'instruction et de l'éducation. Tout en respectant la pleine autonomie des organisations particulières adhérant au Kartell, la Société suisse des écoles catholiques vouera sa sollicitude aux intérêts intellectuels et matériels des maîtres et maîtresses de l'enseignement à tous les degrés ; elle soutiendra et favorisera les institutions et œuvres d'enseignement et d'éducation catholique ; elle travaillera à procurer des manuels scolaires et des moyens d'instruction pour tous les degrés de l'enseignement ; elle combattra tout ce qui, sous le rapport de l'enseignement, blesserait la conscience catholique ; elle coopérera enfin avec la Société *Charitas* de l'Association populaire catholique suisse à l'établissement des œuvres de jeunesse.

Un comité intérimaire a été nommé pour s'occuper de l'organisation du Kartell ; il se compose des membres suivants : MM. Hans von Matt, conseiller d'Etat, président ; Erni, conseiller d'Etat, vice-président ; D<sup>r</sup> Favre, professeur à l'Ecole normale de Hauterive ; D<sup>r</sup> Fuchs, professeur à Rheinfelden ; D<sup>r</sup> Veit Gadiant, rédacteur de la *Schweizer-Schule* ; Perrier, conseiller d'Etat, à Fribourg ; Biroll, membre du Conseil d'éducation, à Altstätten ; D<sup>r</sup> Maspoli, chanoine à Lugano, et Burgener, conseiller d'Etat, à Sion. La direction provisoire du secrétariat central de la Société suisse des écoles catholiques a été confiée aux bons soins de M. le D<sup>r</sup> Hans Furger.

**Fribourg.** — Les cours agricoles de l'Institut de Péroilles et ceux de l'Ecole de laiterie se sont terminés le 21 mars, par l'examen habituel, qui s'est déroulé d'une façon très satisfaisante. Nos jeunes paysans et laitiers ont conscience de l'importance nationale de leur profession, que les événements actuels mettent plus encore en évidence. A midi, un banquet bien servi réunissait, dans la rotonde des Charmettes, au nombre d'une soixantaine, les professeurs de l'école, des parents des élèves et plusieurs amis de l'Institut. M. le conseiller d'Etat Savoy, Directeur de l'Intérieur ; M. le chanoine Brasey, doyen du Chapitre de Saint-Nicolas ; M. le professeur Mariaux, de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve, plusieurs députés et personnalités de notre agriculture fribourgeoise assistaient à cette fête familiale. Un coin de table présentait un aspect inédit, attirant tous les regards ; il était occupé par le groupe des internés français et belges élèves de l'école.

La cérémonie de clôture des cours d'agriculture et de laiterie de 1917 comptera parmi les plus réussies dans la vie de l'Institut agricole. Voici, par ordre alphabétique, les élèves agriculteurs auxquels a été remis le diplôme de l'Ecole :

MM. Joseph Barras, de Chermignon (Valais); Maurice Carruzzo, de Chamoson (Valais); Léonce Carruzzo, de Chamoson (Valais); Clovis Corminbœuf, de Domdidier; Robert Ducarroz, de Montet; Denis Ducrey, de Chamoson; Pierre Fischer, à Villars-les-Joncs; Paul Gurzeler, de Gurzelen; Alphonse Meuwly, de Courtepin; Louis Oberson, de Rohr, près Tavel; Gustave Pillonel, de Seiry; Théophile Rau, de Salvagny; Arthur Remondeulaz, de Chamoson; André Tapis, de Bercher (Vaud); Armand Vorlet, Montagny-la-Ville. Le prix de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande a été décerné à M. Théophile Rau, de Salvagny.

Les cours agricoles ont été suivis par 79 élèves, dont 45 Fribourgeois. Les cours de l'Ecole de laiterie ont été fréquentés, l'hiver dernier, par 15 élèves, dont 13 Fribourgeois; trois d'entre eux achevaient leur année scolaire et ont obtenu leur diplôme de fin d'apprentissage. Ce sont MM. Jean Bertschy, de Guin; Charles Perriard, de Belfaux, et Casimir Willy, de Lenk. Le prix offert par la Fédération romande a été obtenu par M. Charles Perriard.

— Aux parents soucieux de l'éducation de leurs enfants, comme aux jeunes filles préoccupées de leur meilleur développement intellectuel et moral, nous signalons l'Institut de Hautes Etudes, Villa des Fougères, Fribourg, Suisse, recommandé par S. G. Monseigneur l'Evêque et encouragé par le gouvernement. — L'Institut, qui comprend un internat agréable et familial, reçoit les élèves visant à l'un des diplômes officiels conférés par l'établissement : diplômes de langues, ou diplômes de hautes études; et celles qui, sans s'astreindre à des examens, travaillent en vue d'une formation supérieure. Il admet aussi les jeunes filles désirant suivre en ville des cours techniques spéciaux (Conservatoire, Technicum, ou autre). A chacun l'Institut voue sa meilleure sollicitude. — L'Institut, fondé voici plus de quinze ans, alors que Fribourg ne possédait aucun établissement d'instruction supérieure pour les femmes, organise chaque année, à côté des cours réguliers, un cycle de conférences littéraires et autres. Cours et conférences sont donnés par des spécialistes distingués, en particulier par des professeurs du Collège et de l'Université. — Le Comité de l'Institut se compose comme suit : R. P. Berthier, Consulteur des Etudes, à Rome; M. Bourgknecht, avocat, Fribourg; Mgr Esseiva, R<sup>me</sup> Prévôt, Fribourg; M. Ducrest, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg; M. Genoud, directeur du Technicum et du Musée industriel et pédagogique, Fribourg; R. P. de Langen-Wendels, professeur à l'Université, Fribourg; M. Bernard de Weck, Procureur général, Fribourg.